

Délibération n°2022-004
Du Conseil d'administration
Du jeudi 10 février 2022

Relative à la
« Demande de subvention du Comité des Œuvres Sociales de l'Université de Guyane – COS UG au titre de l'année 2022 »

Membres du conseil d'administration : 28

Présents : 14

Absents : 10

Procurations : 4

Président : Antoine PRIMEROSE	Présent	Collège G (étudiants) : M. Bolton AMAYOTA M ^{me} Anne-Claude JOJE	Absent Absente
Collège A (professeurs d'université) : M. Pierre COUPPIÉ M. Bertrand DE TOFFOL M ^{me} Ghislaine PREVOT (VP CA)	Présent Présent (arrivée 14h57) Présente	Collectivités Territoriales Cayenne : M. Jean-Marc AMBROISE Kourou : M. Joël MAIPO SLM : M ^{me} Josette LO A TJON CTG : M ^{me} Muriel BRIQUET CTG : M. Philippe BOUBA	Présent Absent Absent Présente Présent (depart 15h34 proc Muriel BRIQUET)
Collège B (directeurs de recherche) : 1 poste vacant		Organismes de recherche CNES : M ^{me} Marie- José GAUTHIER CNRS :M. Vincent GOUJON Inst. Pasteur : M. Christophe PEYREFITTE	Présente Absent (proc Antoine PRIMEROSE) Absent (proc Christian HARIDAS)
Collège C (maîtres de conférence) : M ^{me} Martine SEBELOUE	Absente – excusée	Monde socio-économique M. Bernard BOULLANGER M ^{me} Christine CHUNG M. Philippe BYRON M ^{me} Magali ROBO-CASSILDE M ^{me} Maryse SAGNE M ^{me} Valérie VERONIQUE	Absent – excusé Absente (proc Philippe BYRON) Présent (départ 16h30) Absente Absente (proc Ghislaine PREVOT) Absente - excusée
Collège D (chercheurs) : M. Guillaume ODONNE	Présent	Assiste également (art. L711-8 du CE) M. A. AYONG LE KAMA, Recteur	→ M. René-Serge DE NEEF
Collège E (pers. enseignant /chercheur): M ^{me} Amélie GUIANVARC'H M. Louis HONORIEN	Présente Absente		
Collège F (pers. BIATSS) : M ^{me} Sandrine BAUVOIR M ^{me} Claude CHAUMET	Absente – excusée Présente		
Voix consultative (art. L953-2 du CE) M. le DGS (Christophe CHASSEGUET) M. l'AC	Présent		
Personnalités invitées : Mme Sandra STANISLAS, DSRVE – Mme Chrystel CLERY-TAMARIN, DAJ – Mme Flavie RIDENT, CRL – M. Frédéric BONDIL, COS UG – M. Roberto EUGENE, DAF – M. Bertrand RAZAN, DPSI - Mme Françoise ASSELAS, secrétaire des Instances			

- Vu** le code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université de Guyane ;
- Vu** le décret 2014-851 du 30 juillet 2014 portant création et organisation provisoire de l'Université de la Guyane ;
- Vu** la Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
- Vu** la Loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration et notamment les articles 9-1 et 10 ;
- Vu** la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Contexte :

L'association Comité des œuvres sociales de l'Université de Guyane (COS UG) a été constituée par l'assemblée générale du 9 novembre 2018 aux fins de contribuer au bien-être des personnels de l'Université de Guyane quel que soit leur statut, de créer des œuvres sociales, culturelles et de loisirs collectifs ou individuels au profit des personnels adhérents et de leurs familles, de contribuer par tous moyens appropriés à l'organisation et à la gestion de manifestations ou actions en faveur des personnels adhérents et de leurs familles. Elle est régulièrement déclarée en préfecture.

La domiciliation de l'association COS UG dans les locaux de l'Université de Guyane a été approuvée par la délibération n° 2020-006 du Conseil d'administration de l'Université de Guyane du jeudi 6 février 2020 relative au projet de partenariat entre l'Université de Guyane et le COS UG, au versement d'une subvention de fonctionnement et à la domiciliation de l'association au sein de l'Université de Guyane.

Le projet de convention d'objectifs et de moyens entre l'Université de Guyane et l'association COS UG a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration de l'Université de Guyane par sa délibération précitée n° 2020-006 du jeudi 6 février 2020.

L'association COS UG a effectivement mis en place un programme d'actions en faveur des personnels de l'Université de Guyane et de leurs familles pour l'année civile 2021, en dépit des restrictions imposées par la crise sanitaire.

En dépit de ces restrictions persistantes, l'association COS UG a déjà programmé des actions pour l'année civile 2022.

Elle a transmis à l'Université de l'Université de Guyane son bilan pour l'année civile 2021 ainsi que son budget prévisionnel pour l'année civile 2022.

Sur proposition du président du Conseil d'administration de l'Université de Guyane,

Le Conseil d'administration
Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE le bilan de l'association COS UG au titre de l'année civile 2021.

Article 2 : AUTORISE le versement du solde dû par l'Université de Guyane au COS UG, conformément au terme de la convention d'objectifs et de moyens.

Article 3 : ARRÊTE le montant de la subvention accordée à l'association COS UG au titre de l'année civile 2022 à la somme de 50 000 euros.

Résultat du vote relatif à la présente délibération :

➤ Nombre de votants :	18
➤ Ne prend pas part au vote :	0
➤ Abstention :	0
➤ Contre :	0
➤ Pour :	18

Décision : la présente délibération est approuvée.

Fait et délibéré à Cayenne, le 10 février 2022

Le président du conseil d'administration,
Président de l'Université



OBJECTIFS : HARMONISER LA LECTURE DU BUDGET POUR UN MEILLEUR PILOTAGE INTERNE ET MISE COHERENCE AVEC LES INDICATEURS DE LA TUTELLE

NOM DRF / SERVICE : COS UG

UB :

DIALOGUE DE	DEPENSES	RECETTES
	99 820,00 €	99 820,00 €

A renseigner par la composition intitulé du projet	A renseigner par la composition Objectifs du projet et résultats attendus	A choisir via liste déroulante uniquement	A renseigner par le service	Destination de la dépenses	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Montant Recette	Origine Recette
Activités ou Projets de service	Objectifs ou Résultats attendus	CR : Centre de responsabilité	Sous CR :					
Cheques cinéma - PEC 36%	Augmentation du pouvoir d'achat du personnel	Activités sociales et culturelles aux adhérents	Prestation de remboursement	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	5 880,00 €	3 780,00 €	RP-Ressources propres
Tickets divers - PEC 30%	Augmentation du pouvoir d'achat du personnel	Activités sociales et culturelles aux adhérents	Prestation de remboursement	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	10 700,00 €	7 490,00 €	RP-Ressources propres
Voyages - PEC 30%	Augmentation du pouvoir d'achat du personnel - Développement sentiment d'appartenance Esprit UG	Activités sociales et culturelles aux adhérents	Prestation de remboursement	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	18 000,00 €	12 600,00 €	RP-Ressources propres
Cheques cadeaux ou cadeaux fêtes des mères et fêtes des pères	Développement sentiment d'appartenance Esprit UG	Activités sociales et culturelles aux adhérents	Cadeaux - bons cadeaux	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	3 500,00 €		
Arbre de Noël des enfants	Action sociale - Développement sentiment d'appartenance Esprit UG	Activités sociales et culturelles - Personnels UG (Tous)	Actions de cohésion	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	10 000,00 €		
Dépenses bureau (abonnement, papeterie, assurance)	Fonctionnement	Fonctionnement général	Fonctionnement général	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	2 500,00 €		
Adhésions 2022	Fonctionnement	Fonctionnement général	Fonctionnement général	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement		2 800,00 €	RP-Ressources propres
Location de matériel de fête	Augmentation du pouvoir d'achat du personnel	Activités sociales et culturelles aux adhérents	Prestation de remboursement	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	12 440,00 €	9 850,00 €	RP-Ressources propres
3 Evénements de rassemblement	Action cohésion - Développement sentiment d'appartenance Esprit UG	Activités sociales et culturelles - Personnels UG (Tous)	Actions de cohésion	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	32 000,00 €	6 300,00 €	R11-Subv. Autres
Bons rentrée scolaire	Action sociale - Développement sentiment d'appartenance Esprit UG	Activités sociales et culturelles aux adhérents	Cadeaux - bons cadeaux	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	3 000,00 €		
Assemblée Générale	Fonctionnement	Fonctionnement général	Fonctionnement général	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Fonctionnement	800,00 €		
Matériel Informatique	Fonctionnement	Equipement informatique - num - repro	Fonctionnement général	1156 Formations et actions en faveur des personnels	Investissement	1 000,00 €		R01-Subv Etat
Subventions UG souhailée	Fonctionnement	Fonctionnement général	Fonctionnement général	1156 Formations et actions en faveur des personnels			57 000,00 €	
Total							99 820,00 €	99 820,00 €

Sur la base de 70 adhérents
 100 chaises + 16 tables : 3960 € => 35/50€ (25 chaises et 4 tables) et 140/200€ (100 chaises et 16 tables) => 4150€
 30% de réduction pour les tickets spectacles
 Voyage excursions découvertes Guyane + sorties
 Cinéma : 7x4 = 28x70=1960x12/2=11760/2

COS BILAN FINANCIER 2021

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
		Banque début d'exercice	15 173
Fourn. Bureau et autres			
Frais bancaires	1 723	Suvention UG	44 937
frais télécommunication	158	Cotisations	1 640
Réceptions / déplacements	138	Prestations	1 988
Assurances	1 340		
Charge P1 : animation Vie	496		
Charge P2 : Culture & Loisir	41 090		
Charge P3 : Aides sociales	11 777		
Frais divers	2 610		
	1 815		
		Reste UG à verser	5 063
Total dépenses annuelles	61 148	Total recettes annuelles	68 801
Trésorerie fin d'exercice	7 654		
Total général	68 801	Total général	68 801

Trésorier

Président

Mois	trésorerie début d'exercice	Subvention UG	Cotisations	Prestations
	15173,26			
Janv				
Févr				
Mars			40	610
Avr			440	80,98
Mai			160,00	49,12
Juin			520,00	80
Juil			280,00	35,36
Août				34,39
Sept		36 800,09	40,00	
Oct				426,81
Nov			160,00	107,5
Déc				564,1

15 173,26	36 800,09	1 640,00	1 988,26
-----------	-----------	----------	----------

	Fourn. Bureau et autres	Frais bancaires	frais télécommunication	Réceptions déplacements	Assurances	Charge P1 : animation Vie	Charge P2 : Culture & Loisir	Charge P3 : Aides sociales	Frais divers
janv		37,80							
févr									
mars						4 789,78			182,90
avr	532,51	38,50		1 105,95			802,00		
mai	38,90	0,70	20,59			2 950,00	925,00		
juin	59,95	0,70	16,80						
juil		42,70	16,80			162,90			
août			24,00		496,03				79,00
sept			9,60						
oct		37,80	16,80			10 072,33			880,00
nov	1 091,92		16,80	41,10		13 687,32	10 050,00		
déc			16,80	193,00		4 515,65			58,00
Bons de								1 458,00	615,00
commande								1 152,00	
UG									
	1 723,28	158,20	138,19	1 340,05	496,03	41 090,08	11 777,00	2 610,00	1 814,90

Goodies COS
 Création et fabrication de planches apéro
 Chèques cadeaux KADEOS Outre-Mer
 Brochures- cartes- adhésifs
 Frais de dédouanement : Collis OBJET RAMA / COS
 Chèques cadeaux KADEOS Outre-Mer

